Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke
Québec

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

(ANNEXE)

DU SERVICE DE GARDE ET DE LA SURVEILLANCE DES DÎNEURS

2026-2027

NOM DU SERVICE DE GARDE : La Fourmilière

COORDONNÉES DU SERVICE DE GARDE :

ADRESSE POSTALE : 1625 rue Du Rosaire, Sherbrooke, QC, J1H2T6

ADRESSE COURRIEL DU SERVICE DE GARDE : SDG-NDduRosaire@cssrs.gouv.qc.ca

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : (819) 822-5666 POSTE : #32111



Préparé par Brigitte Leclerc**, direction de l'école et** Marie-France Cloutier**, technicien(ne) en service de garde**

Adopté au Conseil d'établissement le : _____

Signature de la présidence du CÉ : _____

Ce document vous sera transmis au moment de la rentrée scolaire, en fonction des tarifs ajustés au 1er juillet 2026, par MELS.

Merci de vous référer à la politique relative à l'organisation scolaire pour plus de précisions politique_organisation_scolaire.pdf

Le contenu de ce document peut être modifié et des changements peuvent s'appliquer en cours d'année selon les orientations ou décisions des différents ministères, du CSSRS ou du conseil d'établissement. Tout changement vous sera communiqué par écrit.

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

Ce document s'applique à l'année scolaire 2026-2027

Service de garde

La tarification est régie par le Règlement sur les services de garde en milieu scolaire (indexée au 1er juillet de chaque année) et approuvée par le conseil d'établissement de l'école. Elle correspond à l'étendue de la période offerte par le service de garde et peut changer en cours d'année en fonction des normes fixées par le gouvernement pour la contribution financière exigée aux parents. Le parent en sera informé par écrit le cas échéant.

Tarif par période par journée de classe	**AM**	**Midi**	**PM**
Tarif par période 3,20 $/h (tarif MEQ)	2.40	4.00	8.10
Frais total de la journée Maximum de 9,70 $/jour (tarif MEQ)		9.70	
Tarif par journée pédagogique			
Maximum de 16,55$/jour (tarif MEQ)		16.55	
Tarif par journée de la semaine de relâche			
Tarification en fonction de permettre l'autofinancement de cette semaine au service de garde.			
Tarif d'utilisation du service de dépannage	**AM**	**Midi**	**PM**
*Le tarif du service de dépannage est un frais supplémentaire qui sera ajouté à la facturation régulière de l'élève.	5.00$	Inclure dans les élèves dîneurs	10.00$

Surveillance des dîneurs

Tarif pour la période du dîner	
La tarification est fixée par le CSSRS et approuvée par le CA. Elle est régie par le ministère de l'éducation (indexée au 1er juillet de chaque année).	1,75$/jour

JOURS D'OUVERTURE ET HORAIRES

Le service de garde sera ouvert à compter du 24 août 2026 et se terminera le 22 juin 2027 selon l'horaire suivant :

Horaire des journées de classe

Avant le début des classes : De 7h15 à 8h00
Période d'encadrement sans frais pour le préscolaire :
De 11h20 à 11h30
De 14h27 à 15h13



Période du midi du préscolaire : De 11h30 à 12h45
Période du midi du primaire : De 11h30 à 12h45
Fin des classes : De 15h13 à 17h45

Horaire des journées pédagogiques

Journées pédagogiques : De 7h15 à 17h45

Journées pédagogiques, semaine de relâche et journées hors calendrier

Le centre de services scolaire et le conseil d'établissement peuvent aussi convenir d'offrir des services au-delà des journées du calendrier scolaire consacrées aux services éducatifs (jours de classe) notamment pendant les journées pédagogiques et la semaine de relâche.

Une lettre d'invitation à la journée pédagogique sera envoyée aux parents. Une réponse par courriel en mentionnant le nom de l'enfant ou la remise du coupon-réponse au service de garde confirmera l'inscription de l'élève à la journée pédagogique.

Une inscription à la journée pédagogique qui serait faite après l'échéance spécifiée dans la lettre d'invitation pourrait être refusée si les groupes sont déjà complets. L'échéance inscrite dans la lettre d'invitation est essentielle à l'organisation des activités, à la prévision du matériel et à la garantie de la présence du personnel éducateur pour le respect des ratios.

Toutefois, il arrive que des places soient encore disponibles après la date limite, vous pouvez vérifier en communiquant avec nous, s'il est possible d'ajouter votre enfant pour cette journée. Cependant, il est possible que les places restantes ne soient pas du niveau ou du groupe habituel de votre enfant.

Lorsqu'il y a une sortie à l'extérieur de l'école ou une activité spéciale, le service de garde offre le choix entre la sortie / activité spéciale ou la journée au service de garde.

Toute annulation après la période prescrite ou absence à une journée pédagogique réservée, sera facturée au coût prévu de la journée. Les frais de sortie ou animation seront ajoutés, s'il y a lieu.

L'ouverture et la fermeture du service de garde pendant la semaine de relâche est à la discrétion du conseil d'établissement.

Î Extrait du Règlement sur les services de garde en milieu scolaire, chapitre II, section I, article 3, paragraphe 2

Congés fériés

Les services de garde sont fermés et aucun frais ne sera facturé. Se référer au calendrier scolaire pour connaître les dates.

Modalités en cas d'intempérie

En cas d'intempérie, le service de garde est ouvert à moins d'avis contraire du CSSRS. L'horaire régulier sera respecté dans la mesure du possible.

Les frais d'une journée pédagogique s'appliqueront pour les élèves présents.

Le parent doit accompagner l'élève à l'intérieur du service de garde pour son inscription.

Bris majeur, fermeture de l'école et du service de garde

Si l'école devait fermer en cours de journée à cause d'**un bris majeur ou d'une évacuation d'urgence,** tous les élèves seraient dirigés à l'école Sylvestre . Les frais de garde seront facturés selon les périodes utilisées ou réservées.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

